RAID® INSECTICIDE POUR LA MAISON ET LE JARDIN

PRODUIT PRESSURISÉ / DOMESTIQUE

CONTENU NET: 350 g

ATTENTION



GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

S.C. Johnson® Une Entreprise Familiale Ne tache pas, non-inflammable. Tue au contact: mouches, moustiques, puces, papillons nocturnes, moucherons, araignées, punaises, cloportes communs, anthrènes de tapis, mille-pattes, aphidés (pucerons vrais), cicadelles, fourmis, lépismes argentés, guêpes. Les insectes meurent au contact du produit vaporisé. Pour de meilleurs résultats contre un type d'infestation particulier, utiliser le système Raid contre les insectes rampants ou le système Raid contre les insectes volants.

MODE D'EMPLOI À L'INTÉRIEUR. LES INSECTES VOLANTS: Agiter avant l'utilisation. Fermer toutes les portes et fenêtres. Vaporiser en faisant un mouvement circulaire, à environ 1 m de distance des murs, meubles et tissus. Fermer la pièce pendant un quart d'heure. Aèrer les lieux clos après le traitement. Il suffit d'environ 12 secondes de vaporisation pour traiter une pièce de grandeur moyenne (28 mètres cubes). LES INSECTES RAMPANTS: L'insecticide doit toucher les insectes rampants afin de les tuer. PUCES: Vaporiser sur la litière des animaux domestiques et aux endroits ou ils se reposent. PUNAISES: Démonter les lits. Vaporiser sur les cadres, sommiers, joints et matelas en portant une attention particulière aux coutures et aux piqués, lattes de parquet, plinthes et moulures. À L'EXTÉRIEUR SUR LES FLEURS ET BUISSONS: Vaporiser lentement d'un mouvement circulaire, à une distance de 30 à 45 cm des plantes. Eviter de les tremper. Une vaporisation légère suffit à tuer efficacement les insectes. Ne vaporiser qu'en l'absence de vent et par des températures intérieures à 32 deg. C. Ne pas vaporiser au soleil, mais de préférence en début de matinée ou en soirée. Utiliser avec précautions sur la jeune végétation.

PRECAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Recouvrir les aquariums et éloigner les animaux domestiques de la pièce lors de la vaporisation et pendant l'heure que suit. Éviter d'inhaler le produit vaporisé. Recouvrir les aliments et les ustensiles de cuisine. Ne pas vaporiser directement sur la peau ou sur les animaux. ÉVITER LE GEL. CONTENU SOUS PRESSION. Ne pas percer le contenant ni l'incinérer ni le conserver à des températures de plus de 50 deg. C. Ne pas placer dans l'eau chaude, près des radiateurs de chauffage, des poêles ou d'autres sources de chaleur.

PREMIER SOINS: En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur le bouton pour libérer la pression le jeter aux ordures ménagères.

GARANTIE : Pyréthrines 0,40%, butoxide de pipéronyle 1,93%. N° D'HOM. 21088 LOI P.A.

®Marque canadienne déposée de S.C. Johnson & Son, Inc. Utilisateur licencié S.C. JOHNSON ET FILS, LIMITEE, 1 Webster, Brantford, (ON) Canada N3T 5R1 www.Infoinsectes.ca EN VENTE AU CANADA SEULEMENT

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))